



DRAFT eFoot

Règlement de la compétition

1. Contexte de l'opération

La Draft est l'unique tournoi eFootball (FIFA) en France, s'adressant prioritairement au football amateur et ses 2M de licenciés ; et impliquant les 22 Ligues et les 90 Districts FFF.

Organisé en 3 phases, il offre au lauréat l'opportunité d'affronter les meilleurs joueurs français lors du camp de sélection de l'Equipe de France eFoot.

- Phases départementales organisées par les Districts
- Phases régionales organisées par les Ligues
- Finale nationale organisée par la FFF

Calendrier de la draft 2020 :

- 25/09 : envoi de l'information aux 13 ligues et 90 districts
- 09/10 : retour des engagements des territoires
- 12/10 : lancement de la draft
- Jusqu'au 09/11 : deadline de la phase départementale
- Jusqu'au 30/11 : deadline de la phase régionale
- 12/12 : finale nationale

Draft 2019-2020 : +400 joueurs, 14 finales départementales, 5 finales régionales, 1 finale nationale à 16 joueurs.

2. Titre et challenge – droit de propriété

Titre et challenge

Un challenge est attribué au vainqueur de la draft.

Cet objet reste la propriété de la FFF. Il est remis en garde, à l'issue de l'épreuve, au joueur/joueuse gagnant(e). Le vainqueur en fait retour à la Fédération 30 jours avant la finale nationale. En cas de dégradation, la restauration de l'objet d'art est à la charge du joueur/joueuse qui en a la garde.

Des médailles sont offertes aux joueurs finalistes.

Le vainqueur sera convié au Bootcamp de l'Equipe de France d'eFoot (date à définir). Son déplacement et son séjour seront pris en charge par la FFF.

Droit de propriété de la FFF

Conformément aux dispositions de l'article L333-1 du Code du Sport, la Fédération Française de Football est propriétaire du droit d'exploitation des compétitions qu'elle



organise. On entend notamment par droit d'exploitation, sans que cette liste soit limitative, les droits relatifs à la diffusion audiovisuelle des rencontres et ce quel que soit le support (télévision, téléphonie mobile, internet...). Dès lors, aucune exploitation des rencontres de compétitions officielles ne peut s'effectuer sans le consentement préalable et exprès de la Fédération Française de Football.

3. Organisation

La Ligue du Football Amateur désigne les membres d'un comité d'organisation qui coordonne le déroulement de la compétition (« Comité d'Organisation »).

Les Ligues assurent l'organisation de la phase régionale en concertation avec le comité d'Organisation. A cette fin, chaque Ligue peut créer un comité d'organisation régional.

Les Districts qui souhaitent organiser une phase départementale coordonnent l'organisation de celle-ci en concertation avec la Ligue dont ils dépendent.

4. Engagements

Ligues

- Pour participer à la Draft, les Ligues doivent candidater en complétant le formulaire dédié. La date limite du dépôt de candidature est fixée par le Comité d'Organisation.
- Après examen de la formule de compétition proposée par chaque Ligue, le Comité d'Organisation se prononcera sur la participation de cette dernière à la Draft et déterminera le nombre de joueurs/joueuses qui pourront être qualifiés par la Ligue afin d'accéder à la finale nationale.

District

- Pour participer à la Draft, les districts doivent candidater auprès de leur ligue régionale en complétant le formulaire dédié. La date limite du dépôt de candidature est fixée par le Comité d'Organisation régional.
- Après examen de la formule de compétition proposée par chaque district, le Comité d'Organisation régional se prononcera sur la participation de ce dernier à la Draft et déterminera le nombre de joueurs/joueuses qui pourront être qualifiés par le district afin d'accéder à l'étape régionale.
- Le district désirant prendre part à la Draft et dont la Ligue d'appartenance n'organise pas de rassemblement, pourra se rapprocher d'une Ligue voisine participante afin de s'inscrire. Leur engagement sera validé par le Comité d'Organisation Régional.

Clubs

- **La Draft est ouverte à tous les licencié(e)s français FFF de + 18 ans** (*Libre, Futsal, Entreprise, Loisir, dirigeant, arbitre, éducateur*), sous réserve de leur acceptation par leur Ligue ou district d'appartenance. Les joueurs/joueuses du



top 15 FUT (au moment du lancement de la draft), ne pourrons prendre part à cette compétition.

- Les clubs désirant prendre part à la Draft et dont le district d'appartenance n'organise pas de rassemblement, pourront se rapprocher d'un district voisin participant afin de s'inscrire. Leur engagement sera validé par le Comité d'Organisation départemental.

5. Déroulement de la compétition

Elle se dispute en 3 phases :

- Phases départementales organisées par les Districts
- Phases régionales organisées par les Ligues
- Finale nationale organisée par la FFF

Une phase club, facultative, peut être organisée en amont de la phase départementale.

Chaque phase pourra se dérouler soit en ligne (online) soit en physique (offline). La finale nationale sera jouée en offline, dans un lieu défini par le Comité d'organisation National.

Chaque ligue disposera (au minimum) d'un joueur/joueuse qualifié pour la finale nationale

6. Organisation des phases

Phase départementale

Les districts ont la possibilité d'organiser une phase départementale en concertation avec leur ligue d'appartenance avec un minimum de joueurs requis défini par la Ligue.

Nombre de joueurs/joueuses participants : fixé par le district

Phase régionale

Elle est organisée par chaque ligue engagée, afin de déterminer le(s) joueur(s)/joueuse(s) qui participeront à la finale nationale.

Chaque phase régionale réunit au minimum 16 joueurs/joueuses.

Les Ligues doivent prendre toutes les dispositions pour être en mesure de fournir à la FFF, à une date fixée par le Comité d'Organisation, le nom du ou des joueurs/joueuses qualifié(e)s pour participer à la finale nationale.

Nombre de joueurs/joueuses participants : fixé par la ligue

Finale nationale



Le déroulé de la finale est donné à titre indicatif, et est susceptible d'être modifié par le Comité d'Organisation. Dans ce cas, les participant(e)s seront averti(e)s en amont.

L'ensemble de la phase de groupe se jouera en un seul match « BO1 » (match unique).

L'ensemble des participant(e)s devra jouer avec l'Equipe de France sans modifier l'équipe prévue par le jeu FIFA 21.

La répartition des joueurs dans les poules sera faite par tirage au sort.

Dans le cas où un/plusieurs joueur(s)/joueuse(s) seraient absent(e)s le jour de la compétition, l'organisation se réserve le droit de modifier les poules à tout moment en les fusionnant ou en procédant à un nouveau tirage afin de permettre un équilibre du nombre de participant(e)s entre les poules.

Les joueurs seront en principe répartis en 4 poules de 3 joueurs. Cette répartition pourra être adaptée en fonction du nombre réel de participants.

Chaque victoire rapporte 3 points, chaque match nul rapporte 1 point, et chaque défaite 0 point. Le classement se fera selon les critères suivants, dans cet ordre de priorité décroissant :

- a) le plus grand nombre de points obtenus après tous les matches du groupe ;
- b) la différence de buts particulière ;
- c) la différence de buts générale ;
- d) le plus grand nombre de buts marqués.

Sur la base des quatre critères susmentionnés, si deux joueurs ou plus sont ex æquo, leur classement sera déterminé selon les critères suivants, dans cet ordre de priorité décroissant :

- a) le plus grand nombre de points obtenus dans les matches du groupe entre les joueurs concernés ;
- b) la différence de buts particulière dans les matches du groupe entre les joueurs concernés ;
- c) le plus grand nombre de buts marqués dans tous les matches du groupe entre les joueurs concernés.

Dans le cas où, sur la base des sept critères susmentionnés, deux joueurs ou plus seraient toujours ex æquo, leur classement sera déterminé par tirage au sort.

Le 1er et le 2ème de chaque groupe sont qualifiés pour les ¼ de finale.

Durant la phase finale, en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, les deux participants disputeront les prolongations en mode « classique ». Enfin en cas d'égalité à la fin des prolongations, les joueurs se départageront par le biais d'une séance de tirs aux buts.

L'ensemble de la phase finale se jouera en deux matches Aller/Retour.



Les 1/4 de finale s'organiseront comme suit :

1er du groupe 1 Vs 2ème du groupe 4 = A

1er du groupe 2 Vs 2ème du groupe 3 = B

1er du groupe 3 Vs 2ème du groupe 2 = C

1er du groupe 4 Vs 2ème du groupe 1 = D

Les 1/2 de finale s'organiseront comme suit :

Vainqueur A Vs Vainqueur B = 1

Vainqueur C Vs Vainqueur D = 2

La finale s'organisera comme suit :

Vainqueur 1 Vs Vainqueur 2

7. Mode de jeu

La Draft se joue exclusivement avec le Jeu FIFA 21 avec console PS4 en match classique 1 vs 1 pour les phases régionales et nationale. Pour la phase départementale, il sera toléré de jouer avec le jeu FIFA 20 sur Playstation 4.

Pour participer chaque joueur devra être en possession du jeu FIFA 21 ainsi qu'un abonnement Playstation Plus pour pouvoir jouer les rencontres en ligne.

- Durée période : 6 minutes
- Vitesse : Normale
- Mode 85 (tous les joueurs à 85 de moyenne générale)
- Assistance puissance passes : Non
- Défense tactique obligatoire
- Tactiques personnalisées autorisées
- Une pause ne peut être mise que si le ballon est sorti de l'aire de jeu ou après une faute. Si cette règle n'est pas respectée, un avertissement pourra être donné au joueur.
- Seules sont autorisées les formations préenregistrées dans le jeu (sans aucune modification).

8. Interruption de jeu



Si un match est interrompu intentionnellement par un joueur, ce joueur sera automatiquement disqualifié et verra le match en question perdu par forfait (défaite par trois buts à zéro). Si un match est interrompu par une cause extérieure, telle qu'une erreur de la console de jeu, une perte de courant ou une manette défectueuse, le match sera repris à partir du moment de l'interruption et avec le score en vigueur à cet instant.

Sans entrer en conflit avec les points précédents, les joueurs pourront mettre le jeu en pause pour remplacer un de leurs joueurs, et seulement dans le cas où le ballon est sorti de l'aire de jeu, ou pour donner suite à une faute ou une expulsion

9. Plateforme d'organisation

Dans le cadre du développement et la structuration de la pratique du eFoot, la FFF offre aux joueurs un accès à la plateforme « Playce » avec un site de gestion de compétition eFoot entièrement personnalisé aux couleurs de l'instance concernée.

Les instances devront utiliser cette plateforme pour participer à la draft.

L'ensemble des joueurs sera invité à créer un compte sur cette plateforme pour participer à la draft.

10. Cas non prévus

Les cas non prévus dans le présent règlement sont tranchés par le Comité d'Organisation National.